

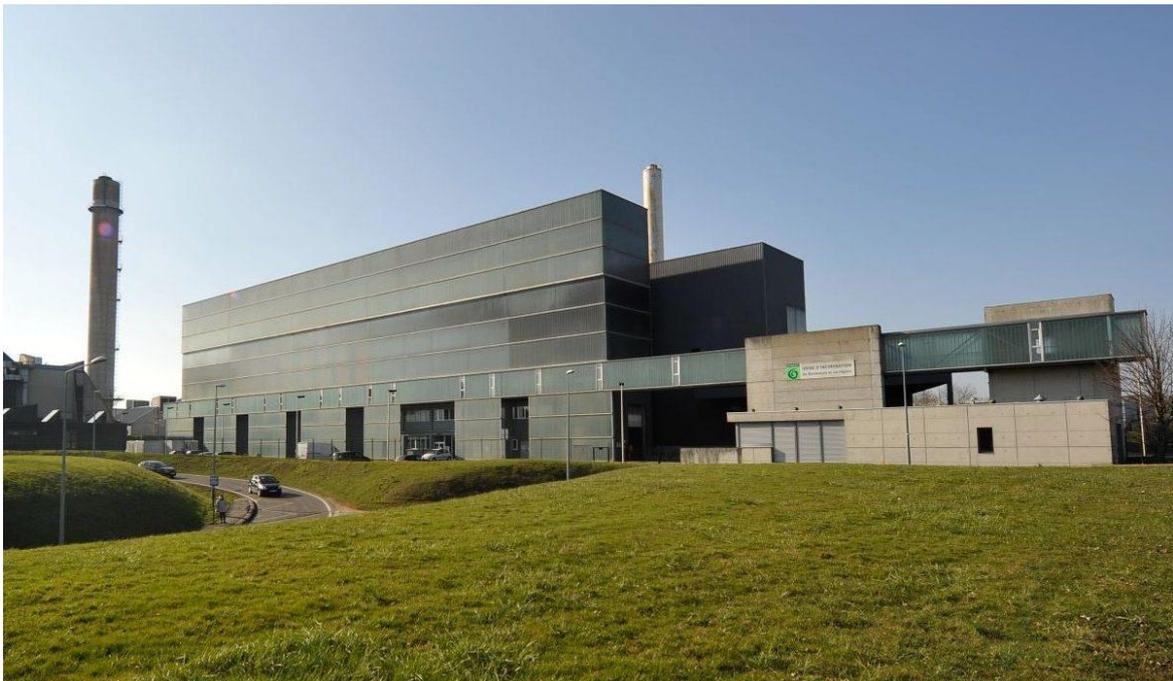
[Si vous ne visualisez pas correctement le contenu, cliquez ici](#)



De dangereuses explosions dans le four de l'usine d'incinération

Communiqué de presse

Besançon, le 5 décembre 2023



L'unité de valorisation énergétique (UVE) - Crédit : Jack Varlet

Le problème n'est pas nouveau mais s'intensifie depuis quelques semaines : de violentes explosions se produisent dans le four de **[l'unité de valorisation énergétique \(UVE\)](#)** lors de l'incinération des ordures ménagères résiduelles (OMR). Ces explosions sont la conséquence de dépôts de récipients sous pression (bouteilles de gaz, d'hélium, de protoxyde d'azote...) dans les poubelles grises.

Une incivilité dangereuse

Jeter un récipient sous pression dans une poubelle, qu'elle soit jaune ou grise, est une incivilité dangereuse. En effet, ce geste -qui pourrait sembler anodin à certains- peut avoir de graves répercussions.

Il existe un **risque sécuritaire majeur pour le personnel** présent tout au long de la chaîne de traitement des déchets, des camions-bennes jusqu'aux unités de traitement.

De plus, **les explosions répétées dégradent prématurément les**



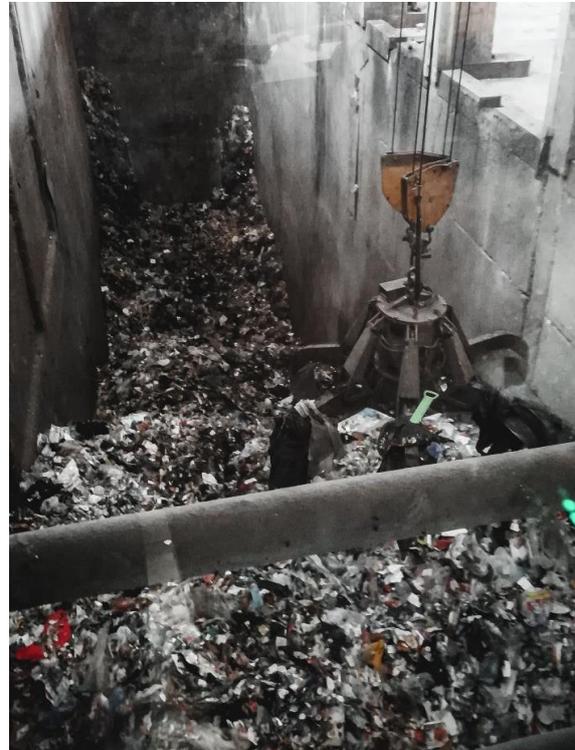
Bouteilles de gaz, d'hélium et de protoxyde d'azote retrouvées dans les mâchefers suite aux explosions.
Crédit photo : SYBERT

Des explosions dues à des récipients sous pression sont régulièrement constatées dans la chambre de combustion du four de l'UVE.

Ces récipients sous pression peuvent contenir du propane, du butane, de l'hélium, du protoxyde d'azote... et explosent sous l'effet de la chaleur du four. Les restes calcinés de ces fauteurs de troubles se retrouvent ensuite dans les mâchefers (cendres et métaux résiduels).

Le SYBERT s'inquiète de l'augmentation de ce phénomène et de ses conséquences potentielles sur le personnel et les équipements.

équipements jusqu'à les rendre inutilisables, et générant ainsi d'importants surcoûts, supportés par les collectivités et - par conséquent - les habitants.



La fosse des ordures ménagères résiduelles de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE). Crédit photo : SYBERT

Afin de prévenir de tels incidents, le SYBERT appelle tout un chacun à **faire preuve de responsabilité dans l'élimination de ses récipients sous pression**. Leur place n'est ni dans les poubelles (jaunes ou grises), ni en éco-centre (nouveau terme désignant les déchetteries). De manière générale, il est recommandé de **se rapprocher des revendeurs/distributeurs pour s'en défaire**.



La sécurité est la principale priorité du SYBERT. Crédit photo : SYBERT.

Les bouteilles de gaz chez les revendeurs, et pas ailleurs !

Pour recycler sans risque une bouteille de gaz, **déposez-la à un point de vente (supermarché, station-service, chauffagiste...) qui distribue cette marque**. Elle sera traitée selon les protocoles de sécurité en vigueur. [L'ADEME](#) précise que "si une bouteille de gaz est en bon état, elle sera de nouveau remplie et mise en service. Dans le cas contraire, elle sera soit réparée, soit broyée et le métal de la bouteille recyclé dans des installations sidérurgiques."

Les bouteilles d'hélium et les extincteurs sont également à rapporter chez un revendeur.

Les bouteilles de protoxyde d'azote, elles, représentent une nouvelle problématique : aucune filière de traitement n'est organisée par l'État, en faisant d'elles un déchet dit "orphelin", c'est-à-dire sans solution connue de recyclage. Le SYBERT a d'ores et déjà alerté les pouvoirs publics de cette situation, de pair avec d'autres organisations publiques, afin que des pistes soient étudiées.



Les bouteilles de gaz propane et butane ne sont pas vendues mais consignées. Crédit photo : illustrez-vous - stock.adobe.com

En résumé

- 1. Des explosions de récipients sous pression** (bouteilles de gaz, d'hélium, d'oxygène, de protoxyde d'azote ou encore des extincteurs) **sont régulièrement constatées dans le four de l'unité de valorisation énergétique du SYBERT**, à Besançon.
- 2. Les récipients sous pression présentent des risques majeurs pour le personnel et les équipements.**
- 3. Les récipients sous pression n'ont pas leur place dans les poubelles (jaunes et grises), ni en éco-centre (déchetterie).**
- 4. Contactez le SYBERT en cas de doute sur la destination d'un déchet**, que ce soit à contact@sybert.fr, au 03 81 21 15 60 ou directement à l'accueil physique situé à La City, à Besançon.

Contact

Emma MIRGAIN
communication@sybert.fr

03 81 87 89 39
www.sybert.fr

